Envoyé en préfecture le 19/12/2022

ID: 069-216900290-20221214-20221214DEL3-DE

Reçu en préfecture le 19/12/2022

Publié le



**ANNEXE** 

## TABLEAU RÉCAPITULATIF DES INDEMNITÉS DE FONCTION DES ÉLUS

	Enveloppe maximale		Enveloppe retenue	
	Taux maximal en % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique	Montant brut mensuel	Taux retenus	Montant brut mensuel amené à évoluer en cas de revalorisation de la valeur du point
MAIRE	90.00 %	3623.17	83.28 %	3352.64
ADJOINTS	33%	1328,50	21,36 %	859.9
CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS	-	-	5.42 %	218.2